

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Comité de pilotage (COPIL)

Compte-rendu de réunion

**COPIL du 01/12/2022
à Treignac**

**Bilans et perspectives d'animation des sites
Natura 2000 de Haute-Corrèze**



Une autre vie s'invente ici

SOMMAIRE

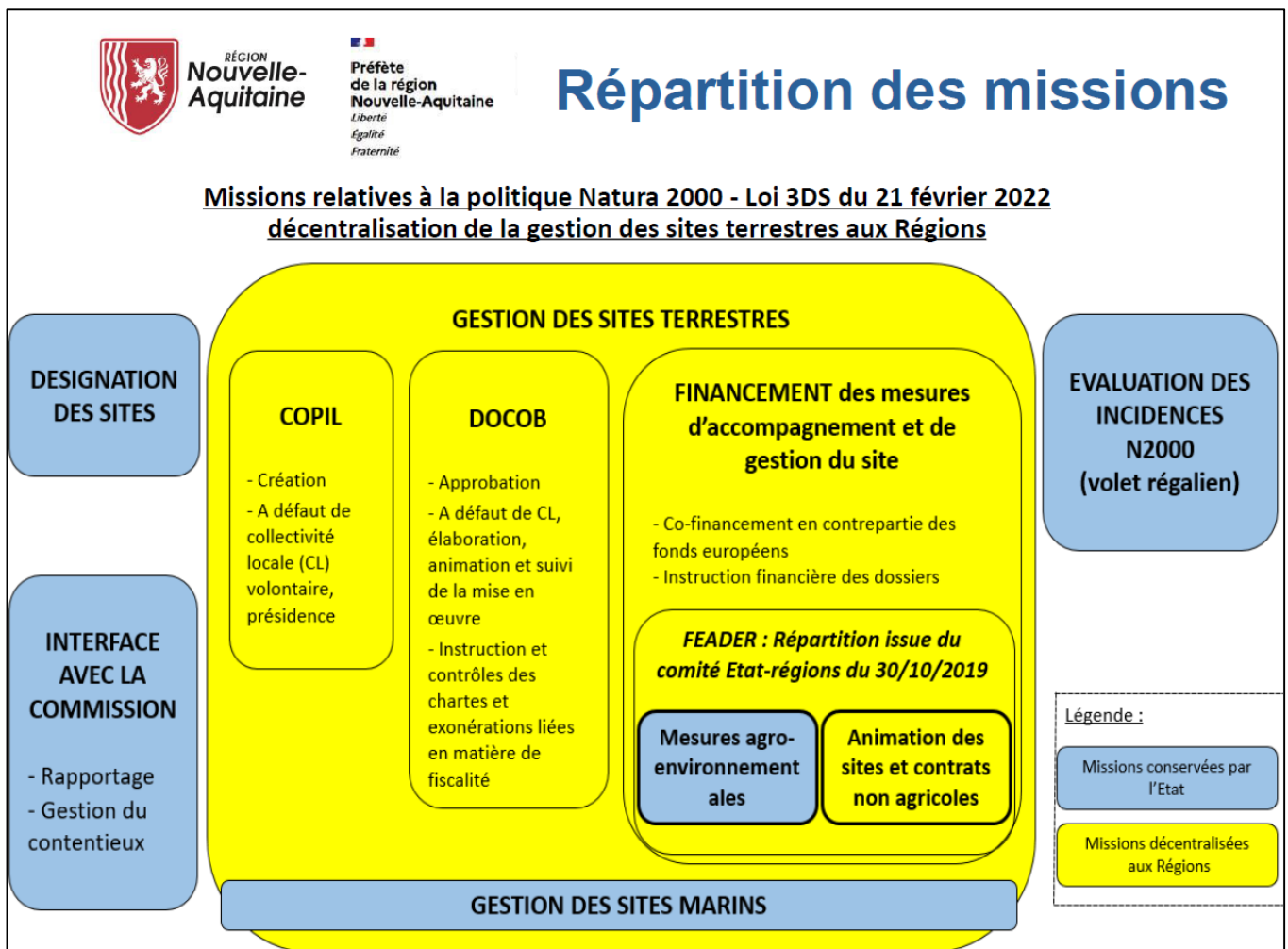
I.	PRÉAMBULE – DÉBUT DE SÉANCE – ORDRE DU JOUR	1
II.	APPEL À PROJETS « ÉTUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES N2000 »	3
III.	TRAVAUX ET CONTRIBUTIONS DU CBNMC EN 2022	5
IV.	ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « GORGES DE LA VÈZÈRE AUTOUR DE TREIGNAC » (Z.S.C. FR7401109)	6
	A. Personnes présentes/excusées.....	6
	B. Bilan d'animation.....	7
	C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	8
V.	ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « LANDES DES MONÉDIÈRES » (Z.S.C. FR7401107)	10
	A. Personnes présentes/excusées.....	10
	B. Bilan d'animation.....	11
	C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	13
VI.	ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (Z.S.C. FR7401110)	14
	A. Personnes présentes/excusées.....	14
	B. Bilan d'animation.....	15
	C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	16
VII.	ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (Z.S.C. FR7401148)	17
	A. Personnes présentes/excusées.....	17
	B. Bilan d'animation.....	18
	C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	20
VIII.	ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VÈZÈRE » (Z.S.C. FR7401105)	21
	A. Personnes présentes/excusées.....	21
	B. Bilan d'animation.....	21
	C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	24
IX.	ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PÉRET-BEL-AIR » (Z.S.C. FR7401123)	25
	A. Personnes présentes/excusées.....	25
	B. Bilan d'animation.....	26
	C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	27
X.	ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (Z.S.C. FR7401104)	28
	A. Personnes présentes/excusées.....	28
	B. Bilan d'animation.....	28
	C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses.....	30

I. PRÉAMBULE – DÉBUT DE SÉANCE – ORDRE DU JOUR

Accueil des participants.

Olivier Villa (PNRML) introduit la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence.

Dans un premier temps, avec l'appui de Julie Marcinkowski (DREAL), il présente le transfert et la nouvelle politique de répartition État-Région des missions relatives à la politique Natura 2000 qui prend effet à partir du 1 janvier 2023.



Il explique ensuite les conséquences de cette décentralisation pour le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de Millevaches en Limousin (Smag du PNRML) :

- Une seule demande de subvention sera désormais déposée (contre deux en 2022)
- Taux de financement de l'animation : 80 % contre 92,6% auparavant
- Taux de financement pour la révision des DOCOBs : 100 %
- Période blanche à prévoir en 2023 pour la contractualisation
- Plus de référents Natura 2000 au sein des DDTs 19, 23 et 87 (hormis pour les EIN)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Dans un second temps, Olivier Villa expose les grandes lignes de la nouvelle PAC 2023-2027, notamment les 3 PAEC retenus sur le territoire du PNRML et comment les 2 opérateurs (PNRML – Chambres d'agriculture 19/23/87) se coordonnent (p. ex. réunions d'information communes).

Olivier présente également les spécificités de ces PAEC (répartition spatiale, budgets alloués, priorisation des dossiers et critères de sélection établis, formation obligatoire dans les 2 ans pour les agriculteurs, etc.) et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques associées (code mesure, montant, cumul possible, cahiers des charges, etc.).

PAEC concerné	Code Mesure	Intitulé complet	Montant
Pastoral (NA_PNRM)	NA_PNRM_PRA1	Surfaces herbagères et pastorales	51 €/ha
Pastoral (NA_PNRM)	NA_PNRM_PRA2	Systèmes herbagers et pastoraux	88 €/ha
Pastoral et biodiv (NA_PNRM et NA_MILL)	NA_PNRM_PRA3 NA_MILL_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage	72 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_MHU1	Préservation des milieux humides	150 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_CIFF	Couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs*	652 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_ESP1	Protection des espèces niveau 1**	82 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_ESP2	Protection des espèces niveau 2**	145 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_ESP3	Protection des espèces niveau 3**	200 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_ESP4	Protection des espèces niveau 4**	254 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_OUV1	Maintien de l'ouverture	153 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_OUV2	Maintien de l'ouverture - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_IAE3	Entretien des IAE - haies	0,8 €/m



Cumul possible entre mesures

* : Cumul possible avec la conversion à l'agriculture biologique

** : Cumul possible avec la conversion à l'agriculture biologique et avec la Système BEAC

Olivier explique ensuite le déroulement de la journée :

- Les actions communes à plusieurs sites sont présentées une seule fois par demi-journée (Actions du Conservatoire Botanique National du Massif Central ; Appel à Projet « études et suivis scientifiques n2000 » de la DREAL).
- Les bilans d'animation de chaque site, quant à eux, sont présentés individuellement tout au long de la journée.
- Une feuille d'émergence circulera pour chacun d'eux.
- Il signale également qu'il compte enregistrer les échanges de façon à pouvoir les restituer le plus fidèlement possible dans le compte-rendu et demande si cela gêne quiconque. Aucune observation n'est formulée à ce sujet.

À la suite de quoi, les participants se présentent un à un.

Les différentes présentations débutent ensuite.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

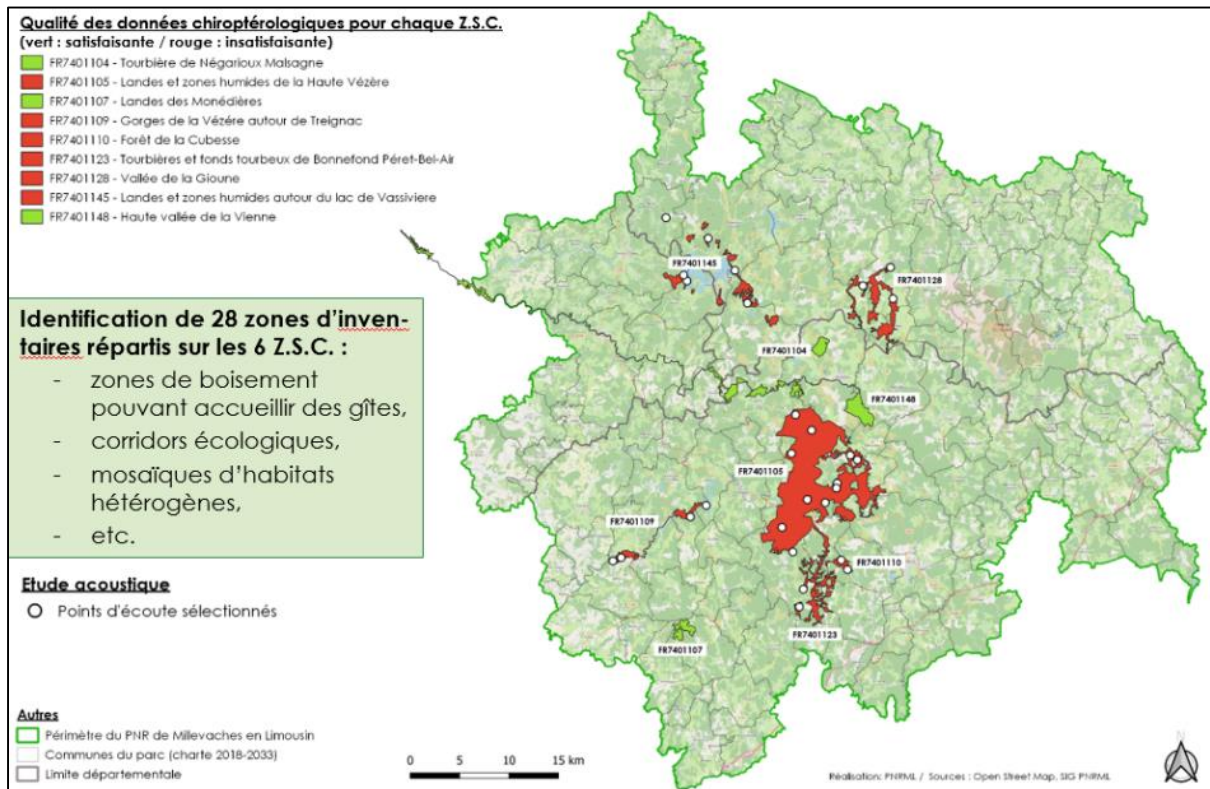
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

II. APPEL À PROJETS « ÉTUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES N2000 »

En 2022, Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNRML) a répondu à un appel à projet (AAP) lancé par la DREAL visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire (HIC – EIC) de la région Nouvelle-Aquitaine. Ces études et suivis devant se dérouler majoritairement en site Natura 2000.

Par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe), Solène Nozay (PNRML) présente aux participants le projet déposé par le PNRML en début d'année 2022 et qui a été validé par la commission de l'AAP. Ce dernier correspond à des : « **Inventaires chiroptérologiques visant à améliorer les connaissances sur 6 Z.S.C dont le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin assure le portage** ».

Solène explique le montage du projet (constat de données insatisfaisantes sur de nombreux sites Natura 2000) et la méthodologie retenue (28 points d'écoute acoustique active et passive répartis sur 6 Z.S.C. du territoire et renouvelés sur 3 saisons (printemps, été, automne)).



À la date du COPIL, les sessions d'écoute sont terminées mais il reste toute la phase d'analyse des enregistrements recueillis durant celles-ci. Les résultats sont attendus pour le printemps 2023.

Actions	2022									2023			
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril
Inventaire acoustique		1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	3 ^{ème} passage									
Bilan / Rapports							Analyse et synthèse des données, cartographies, rédaction des bilans et documents de synthèse						
Transmission dossiers													Fin de l'étude

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

↳ Commentaires/discussions :

Julie Marcinkowski (DREAL) explique que l'un des effets de la décentralisation va être que les études et suivis scientifiques en lien avec Natura 2000 vont aussi être des missions confiées au Conseil régional. Par conséquent, la DREAL est en train de se caler et de finaliser avec la Région le lancement d'un nouvel Appel à projet de ce type pour 2023. À savoir que ce sera la DREAL qui l'enverra mais que ce sera la Région qui suivra les dossiers d'un point de vue financier en lien avec les animateurs.

Le PNRML exprime alors son souhait de déposer une nouvelle proposition d'étude multi-sites. Celle-ci pourrait viser l'**amélioration des connaissances des EIC de milieux aquatiques lotiques** pour les sites où les données sont jugées insatisfaisantes pour ces taxons animaux (mollusques, crustacés, poissons). Cette proposition est entérinée par les membres des divers COPILs.

Sites Natura 2000 dont le PNR de Millevaches en Limousin assure le portage et/ou l'animation		Animation du site N2000		Potentialité	Qualité des données concernant les espèces liées aux milieux aquatiques lotiques		Mesures de gestion / Fiches action concernées dans le DOCOB
Code	Nom	Maîtrise d'ouvrage interne	Prestation externe	Noms des ruisseaux susceptibles d'abriter des EIC	Satisfaisante (données et/ou études récentes)	Non satisfaisante (p.ex. données anciennes, manque d'inventaires pour certaines espèces, ...)	Code
FR7401104	Z.S.C. « Tourbière de Négaroux-Malsagne »	X		La Ribière Ladre		X	Action VII
FR7401105	Z.S.C. « Landes et zones humides de la Haute-Vézère »		X	La Vézère, La rivière d'Ars, Le ruisseau de Marcy, le ruisseau d'Orluc, La Gane, ...		X	Mesure F-3-2
FR7401107	Z.S.C. « Landes des Monédières »	X		La Douyge, ...		X	Mesure 3.3.1
FR7401109	Z.S.C. « Gorges de la Vézère autour de Treignac »	X		La Vézère		X	Fiche action n°6
FR7401110	Z.S.C. « Forêt de la Cubesse »	X		La Saulière		X	Action II.2
FR7401123	Z.S.C. « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air »	X		La Corrèze, La Dadalouze		X	Fiche action n°11
FR7401148	Z.S.C. « Haute vallée de la Vienne »	X		La Vienne, La Berbeyrolle, La Chandouille, Le Châtain, Le Menoueix, Le ruisseau de Mercier, ...		X	Action C.3.c
FR7401128	Z.S.C. « Vallée de la Gioune »	X		La Gioune, le ruisseau des 3 sources du Chauderon, Le ruisseau de Cubaynes	X		Fiche action n°8
FR7401145	Z.S.C. « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière »		X	La Maulde, Le ruisseau de Masgrangeas, Le Dorat, La Langladure, ...	X	X	Action H-4
FR7412003	Z.P.S. « Plateau de Millevaches »	X			Non concerné		Non concerné

Julie Marcinkowski (DREAL) précise que LNE a déjà fait de l'ADNe pour la Moule perlière et qu'il faudra donc se coordonner avec eux pour savoir quelles rivières ont déjà été prospectées.

Solène (PNRML) précise que ce travail de recoupement avec d'autres structures / prestataires / partenaires ainsi qu'en interne au Parc sera effectivement fait préalablement au dépôt de la candidature.

Julie et Solène précise que selon les résultats obtenus, cela pourra impliquer a posteriori des recherches visuelles au bathyscope pour certaines espèces.

Guillaume Rodier (PNRML) précise qu'au-delà des EIC, cette étude permettra de manière indirecte d'acquies des connaissances plus exhaustives sur d'autres espèces de ces cortèges (principe d'espèces « parapluie »).

III. TRAVAUX ET CONTRIBUTIONS DU CBNMC EN 2022

Par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe), Émilie Chammard du Conservatoire Botanique National du Massif-Central (CBNMC) présente aux participants les différents travaux et contributions du CBNMC en 2022 sur les sites Natura 2000 suivants : « Haute vallée de la Vienne », « Landes et zones humides de la Haute Vézère », « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air », « Landes des Monédières » et « Tourbière de Négarioux-Malsagne ».

Ceux-ci ont consisté notamment en :

- Des bilans stationnels sur 2 espèces de Bryophytes de l'annexe II de la Directive « Habitats – Faune – Flore », à savoir : *Bruchia vogesiaca* et *Hamatocaulis vernicosus*.
- Un bilan stationnel sur le Flûteau nageant (*Luronium natans*)
- Des suivis et de l'actualisation de cartographie de certaines végétations
- Des sessions de formation sur la reconnaissance de plantes/végétations

Émilie termine sa présentation en exposant les différentes perspectives pour 2023, là aussi basées sur :

- des suivis de végétations,
- la mise en place de dispositifs de surveillance de certains habitats,
- la poursuite de bilans stationnels,
- la vérification / mise à jour ponctuelle de cartographie sur des secteurs en particulier,
- ainsi que de nouvelles formations.

Perspectives pour la période à venir

Suivis de végétations en lien avec des contrats Natura 2000 :

- HVV : 2^{ème} lecture des dispositifs 2020 à Tarnac - secteur de Berbeyrolles - objectif du contrat : reconquête de landes sèches / entretien de tourbières
- LZHHV : Mise en place d'un dispositif sur le secteur de Combe Prunde (bucheronnage, remise en pâturage)

Mise en place complémentaire de dispositifs de surveillance des habitats tourbeux en lien avec le programme Sentinelles du climat (2 ou 3 sites complémentaires) pour mieux évaluer et comprendre les modifications de cortèges : dispositif régional actuel apparaissant quelque peu limité et avec un déficit dans certains secteurs (plateau de Millevaches, Pays basque)

Poursuite des bilans stationnels : Prospection complémentaire de Luronium natans sur l'Étang du Diable (embarcation nécessaire) – site Landes et zones humides de la haute Vézère

Vérification / mise à jour ponctuelle de cartographie sur les sites

- Révision de la cartographie au droit du lac de Servières (avec un focus sur les végétations aquatiques et tourbeuses)
 - précision de la carto sur les étangs de Chabannes et des Oussines
- + contrôle de la conformité des cartographies produites en lien avec les cahiers des charges (CBNMC-CBNSA) avant intégration dans les plateformes

Formations



VI. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (Z.S.C. FR7401110)

A. Personnes présentes/excuses

Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, représenté par M. Grégoire Gonthier
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Office Français de la Biodiversité, représentée par M. Nicolas Mallet
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)

Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Société Entomologique du Limousin

Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : Mme Solène Nozay (SMAG PNRML)
- Animateurs Natura 2000 du SMAG PNRML : Mme Paula Antonina Bednarz et M. Olivier Villa
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Association Vues sur les Monédières, représentée par M. Gérard Magnaval
- Communauté de communes Ventadour Égletons Monédières, représentée par MM. Sylvain Guérin et J-F Lafon
- Commune de Chaumeil, représentée par MM. Alain Delacourt et Pierre Chartier
- Commune de Millevaches, représentée par Mme Catherine Hornebeck
- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine : Mme Sonia Guittonneau

B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

1. Amélioration des connaissances

Solène Nozay présente le travail d'inventaire des dendro-microhabitats réalisé par ces collègues (Olivier Villa et Robin Petit) sur ce site lors de l'hiver 2021-2022.

Elle expose ensuite l'étude qui a été menée sur les coléoptères par la Société Entomologique du Limousin (SEL) en 2022 : méthodologie, résultats, perspectives.

L'animatrice parle également d'autres données naturalistes collectées durant l'année d'animation (amphibiens, oiseaux, espèces de flore).

Pour finir, Solène expose les différences d'habitats entre la cartographie de 2008 et celle de 2018.

↳ Commentaires/discussions :

Lors de la présentation des quelques espèces rares et/ou remarquables trouvées lors de cette étude, Julie Marcinkowski (DREAL) tempore en précisant que les insectes sont un taxon peu étudié/suivi et que par conséquent, leur caractère « rare » est peut-être à relativiser. Par contre, ce type d'étude permet d'améliorer localement les connaissances.

Solène Nozay (PNRML) explique qu'une étude similaire est prévue en 2023 sur le site N2000 des « Gorges de la Vézère autour de Treignac ». Ce qui est intéressant c'est de faire le lien entre ces espèces et le type d'arbres qui les abritent (souvent arbres sénescents, de très gros diamètre, etc.) car ils se font de plus en plus rares.

2. Communication et sensibilisation

Solène Nozay présente les différentes actions de communication/sensibilisation sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence : 1 animation grand public, 1 animation à destination des salariés du PNR, 1 article de presse et 1 lettre d'information annuelle (thème : dendro-microhabitats).

3. Autres points

Solène Nozay précise que :

- elle a mis à jour le Formulaire Standard de Données (FSD) par le biais de la DREAL.
- elle a participé à une journée de formation et d'échanges sur « les chiroptères et la forêt »
- elle a participé au Webinaire des animateurs Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB et la rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

↳ Commentaires/discussions :

En fin de séance, Stéphane Petitjean (FDAAPPMA19) fait remarquer que ce site N2000 est situé en tête de bassin de la Soudeillette qui est une zone blanche en terme d'inventaires sur le milieu aquatique. Il souligne alors l'intérêt d'améliorer les connaissances sur ce secteur et d'initier des prospections. Il précise que la Soudeillette a la particularité d'avoir un axe qui est très connectif où il y a assez peu d'ouvrages. Il pense qu'il peut y avoir potentiellement du Chabot, de la Lamproie de Planer, voire de l'écrevisse à pattes blanches.

Guillaume Rodier (PNRML) fait alors le lien avec l'appel à projet de la DREAL auquel le PNR souhaiterait répondre afin d'améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire de milieux lotiques. Notamment, pour combler les manques de données sur ce type de zones blanches.

Stéphane souligne également la présence de la voie ferrée aux abords du site N2000. En retour d'expériences, il explique que c'est un élément qui pose généralement des problèmes au niveau de la qualité de l'eau et des espèces sensibles (ex. du chabot au niveau du ruisseau des Farges qui se trouve dans un contexte similaire). La FDAAPPMA explique qu'à ce sujet elle a déjà entrepris par le passé un travail avec la DDT afin que RFF (réseau ferré de France) améliore sa cartographie et ne fasse pas de traitements sur les zones où il y a présence d'un réseau hydrographique. Il pense que le site N2000 de la Cubesse peut être confronté à cette problématique.